



OFFRE D'EMPLOI : Poste d'agent technique (NIVEAU II ECHELON 1)

Etude et suivi des frayères et sites potentiels de reproduction de l'Alose feinte du Rhône sur la rivière Ardèche

Période de mai à juillet 2019

La Fédération de Pêche de l'Ardèche recherche 1 personne en Contrat à Durée Déterminée de 13 semaines visant à réaliser le suivi des frayères d'aloses sur la rivière Ardèche.

Contexte :

L'alose « *Alosa fallax* » est un poisson migrateur potamotocque qui vient à nouveau se reproduire sur la rivière Ardèche. Dans ce contexte, un suivi annuel des frayères est organisé afin d'étudier la dynamique de reproduction de l'espèce. En 2009-2013, trois barrages ont été équipés en passe à poisson « Alose - Apron » décloisonnant ainsi environ 4.6 kms de rivière supplémentaire. La Fédération de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association à caractère d'établissement d'utilité publique et agréée pour la protection de la nature, est partie prenante de la démarche de reconquête des zones de reproduction historiques et réalise l'étude et le suivi des frayères d'Alose sur la rivière Ardèche en partenariat avec l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

Objectifs :

Réaliser le suivi annuel des frayères d'alose sur la rivière Ardèche ainsi que les prospections des frayères potentielles d'alose sur la partie décloisonnée. Réaliser le rapport d'étude.

Missions :

- ❑ **Suivi nocturne des frayères d'alose :** La période de reproduction se déroule sur 1.5 mois environ ; elle débute en mai et se termine en juin. Les aloses se reproduisent la nuit et le phénomène de reproduction se manifeste par un « bull » : tourbillon bruyant de surface. Le protocole de suivi intègre : La comptabilité des « bulls », localisation, sens de rotation, etc. Le relevé de paramètres abiotiques : T°, débit, éléments perturbateurs... L'ensemble des observations et paramètres sont relevés sur une fiche de terrain. Le suivi débute à 11h00 sur site et se termine à 4h30. Chaque nuit de suivi est réalisée en binôme (personnel technique de la Fédération et/ou personnes ressources). Au total 46 nuits de suivi.
- ❑ **Suivi des frayères d'alose sur le secteur décloisonné :** L'objectif est de vérifier la présence des aloses en amont des ouvrages équipés en PAP par suivi des frayères potentielles selon le protocole consacré. Au total 10 nuits de suivi de frayères potentielles se dérouleront en binôme sur la période d'activité maximale de reproduction soit de généralement fin mai à début juin. Il s'agit d'un suivi qualitatif auquel participera le salarié.
- ❑ **Rapport d'étude : Participation à la rédaction du Rapport d'étude**

D'autres missions annexes pourront être confiées au salarié ; celles-ci seront en cohérence avec la mission.

Profil recherché :

Connaissances dans le domaine de l'environnement, de la gestion et/ou la protection de la nature : niveau bac minimum. Sens de l'observation, assiduité, ponctualité, bonne condition physique. Permis automobile depuis plus de deux années.

Durée & période : 13 semaines à partir du 29 avril 2019.

Lieu de travail : Sites de suivi des frayères entre la commune de Salavas sur le site de Salavas/Ibie et à Saint Martin d'Ardèche sur le site du débarcadère de « Sauze ». Locaux de la Fédération de Pêche de l'Ardèche à Vals les Bains (07600). Autres lieux suivant les besoins de la Mission.

Conditions de travail/rémunération : 35 heures/semaines **de nuit et week-end** pendant les opérations de suivi des frayères. Rémunération et modalités applicables au travail de nuit sur la base des éléments de la Convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique : ACCORD RELATIF A LA DUREE DU TRAVAIL DU 21 JUIN 2014 ; AVENANT N°7 DU 07 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX SALAIRES MINIMAS CONVENTIONNELS AU 1^{er} JANVIER 2018. Logement possible.

Contact : Vincent PEYRONNET : vincent.peyronnet@peche-ardeche.com
ou Christian BOUCANSAUD christian.boucansaud@peche-ardeche.com
ou: Fédération de pêche de l'Ardèche ☎ : 04 75 37 09 68